

## LEGENDE:

Préserver la trame bleue : cours d'eau et leurs abords

Préserver le site des gorges de la Loire

Préserver les espaces naturels remarquables

Préserver les boisements principaux

Préserver les secteurs bocagers

Prendre en compte les zones humides reconnues

Préserver les principales zones jouant le rôle de corridors écologiques

/// Prendre en compte le risque inondation

|||||| Maintenir des coupures vertes

Bâti — Voies